

PROCÈS-VERBAL

LE 9 JUILLET 2019

GRAND-SAULT

RÉUNION

La réunion régulière du conseil municipal de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a été tenue à l'édifice municipal dans la salle Roland Lafrance à compter de 19 heures le mardi, 9 juillet 2019, suivant les avis requis par la loi.

PRÉSENCES

Son honneur le maire:

Marcel Deschênes

Les conseillers :

Denise Lagacé Rioux
Rino Long
Jean Réal Michaud

Michel "Rocky" Ouellette
Jean Maurice Gagnon
Renaud Ouellette

ainsi que le directeur général /greffier, Peter Michaud, et la greffière adjointe, Lise J. Ouellette.

CONFLIT D'INTÉRÊT

Aucun conflit d'intérêt n'est signalé.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rino Long/Jean Réal Michaud,

2019-088 Que l'ordre du jour soit accepté tel que reçu. Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Jean Maurice Gagnon/Michel "Rocky" Ouellette,

2019-089 Que le procès-verbal de la réunion du 11 juin 2019, dont les copies ont été distribuées aux membres du conseil, soit adopté tel que reçu. Adopté

SESSIONS FERMÉES

La greffière adjointe fait la lecture des items discutés lors des sessions fermées qui ont eu lieu les 4, 11, 18 et 25 juin 2019.

CORRESPONDANCE

Invitations	1
Remerciements	0
Plaintes	0
Demande d'appui financier	0
Demande d'appui (autre que monétaire)	0
Offre de services, de terrain ou autre	0
Informations diverses (GNB, fédéral, communautaire...)	1
Réponse à une requête	0

Denise Lagacé Rioux/Rino Long,

2019-090 que le rapport de correspondance soit accepté tel que lu. Adopté

EAU POTABLE

Les analyses d'eau potable de la ville, reçues pendant le mois de juin 2019, démontrent les résultats "eau potable".

Jean Maurice Gagnon/Michel "Rocky" Ouellette,

2019-091 que les analyses d'eau potable reçues en juin 2019 soient reçues et classées. Adopté

MOTIONS ET COMPTES RENDUS DES COMITÉS

TRAVAUX PUBLICS

Entre autres, les employés ont entrepris les travaux suivants pendant le mois:

Réparation de diverses bornes fontaines
Diverses inspections de latérales d'égout par caméra vidéo
Assistance aux préparations de la tire de tracteur, du festival et des Jeux. Merci aux employés.

On note que la réparation des rues est terminée et que le chemin industriel et le bout de la rue Lajoie seront asphaltés.

ENVIRONNEMENT

On rappelle aux gens le nouvel arrêté concernant l'herbe haute. Les amendes peuvent varier entre 140 \$ à 2 000 \$.

Une réunion du comité aura lieu prochainement concernant la propreté en ville.

URBANISME

45 permis ont été accordés pour une valeur de 1.5 million \$.

INCENDIES

Merci aux gens qui ont prêté assistance lors de l'accident de F. Levesque.
Merci aussi aux pompiers pour l'aide avec la parade, les Jeux et le festival.

ACRE Architects

Michel "Rocky" Ouellette /Renaud Ouellette,

2019-092 que la firme ACRE Architects soit embauchée au montant de 12% du projet pour préparer les plans et gérer le projet de construction pour une nouvelle caserne d'incendie. Adopté

JEUX DE L'ACADIE

Les jeux ont été une belle réussite. L'organisation a été formidable.

RÉCRÉATION, TOURISME ET CULTURE

Merci au Club Rotary d'avoir commandité le nouveau tableau au champ Vétéran.
On installe les nouvelles enseignes digitales au CEPSC.
On demande aux résidents de traiter les touristes avec courtoisie et attention.
Le conseiller Gagnon exprime que le Frolic est un besoin pour la communauté et que les enfants s'en souviennent longtemps.

Système de son - CEPSC

- Jean Maurice Gagnon /Renaud Ouellette,**
2019-093 que la soumission reçue de Ivan's Audio-Visual au montant original de 112 102,17 \$ plus taxe (103 351,24 \$ plus taxe, prix négocié) soit acceptée pour un système de son au CEPSC. **Adopté**

ADMINISTRATION

Code de directives pratiques – violence au travail

- Rino Long /Jean Réal Michaud,**
2019-094 que le Code de directives pratiques (2019-01) sur la violence au travail soit adopté tel que présenté. **Adopté**

POLICE

La force policière aussi assurait la sécurité lors du festival et des Jeux. Aucun incident n'a été rapporté.

Il existe un problème de VTT sur nos routes et sur les sentiers. La police rappelle que les VTT sont interdits à ces endroits.

Une vérification annuelle de la force a eu lieu avec de bons résultats.

FINANCE

Les finances se maintiennent bien avec les dépenses et les revenus à 50%.

1 000 000 \$ a été dépensé pour réparer les rues. Il reste quelques endroits mineurs à finaliser.

Des prévisions budgétaires pour 2019 seront faites en septembre.

La maire adjointe note que la Province rembourse environ 40% du coût pour entretenir les chemins désignés. Cela n'est pas acceptable.

Budget capital (caserne)

Denise Lagacé Rioux / Rino Long,

- 2019-095** Que la municipalité de Grand-Sault demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter une somme de 4 500 000 \$ au maximum pour une durée maximale de 20 ans, dont la durée et l'utilisation sont répartis comme suit :

<u>Fin</u>	<u>Somme</u>	<u>Durée</u>
Protection	4 500 000 \$	20 ans

Adopté

Demande de financement

Cette demande est pour renouveler l'emprunt pour le CEPSC.

Denise Lagacé Rioux / Jean Réal Michaud,

- 2019-096** Il est résolu que le greffier municipal, le trésorier ou le maire est autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Grand-Sault d'un montant de 952 000 \$ selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick et il est résolu que la municipalité de Grand-Sault convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture. **Adopté**

Demande de financement

Cette demande est pour renouveler l'emprunt pour le réservoir de St-Georges.

Denise Lagacé Rioux / Jean Réal Michaud,

- 2019-097** Il est résolu que le greffier municipal, le trésorier ou le maire est autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Grand-Sault d'un montant de 484 000 \$ selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick et il est résolu que la municipalité de Grand-Sault convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture. Adopté

Plan de la taxe sur l'essence – révisé

Denise Lagacé Rioux / Jean Réal Michaud,

- 2019-098** Que le conseil accepte le document intitulé « Municipality of Grand Falls Five Year Capital Investment Plan (2019-2023) » révisé le 9 juillet 2019. Adopté

La modification est pour ajouter le but de 425 000 \$ additionnel tel que suit :

- 25 000 \$ pour asphalter les rues
- 150 000 \$ pour un projet environnemental futur
- 250 000 \$ pour un parc de planche à roulettes.

SOCIÉTÉ DU CENTRE DES AFFAIRES

Les étudiants travaillent fort sur l'entretien. Le comité remercie la Ville pour sa collaboration.

AUTRES – interventions du conseil, du public et des médias

- intervention du conseil

Prochaine réunion – la prochaine réunion du conseil aura lieu en septembre.

Festivités – le maire remercie tous les bénévoles, organisateurs et les employés pour leur participation et collaboration pendant le festival, les Jeux de l'Acadie et la tire de tracteurs.

- intervention du public

Madeleine Leclerc – Mme Leclerc mentionne que les commentaires entendus concernant les festivités sont très positifs surtout pour l'accueil et les installations.

Elle réitère les commentaires concernant les VTT sur les rues et le danger que cela pose.

Lorsque questionné, le maire explique que la soumission pour le système de son au CEPSC a été réduite étant donné des changements dans l'installation, entre autres. Le son et les lumières LED seront prêts pour la nouvelle saison de hockey.

Charles Kavanaugh – le chef Kavanaugh mentionne les pompiers de Saint-André et de Drummond qui ont aussi aidé pendant le festival et les Jeux.

- intervention des médias

La presse questionne le renouvellement du financement pour le CEPSC. L'emprunt original était de 2.2 millions \$. Le renouvellement est pour 900 000 \$.

Le 150 000 \$ pour un projet d'environnement futur serait pour un projet de recyclage avec la CSRNO. L'annonce devrait être faite en octobre ou novembre.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

Denise Lagacé Rioux/Jean Maurice Gagnon, propose la clôture de la réunion à 19h40.
Adopté

Marcel Deschênes
Maire

Lise J. Ouellette
Greffière adjointe